



# Principes généraux pour assurer la continuité pédagogique

Mars 2020



## 3 principes généraux



Proposer des activités  
diversifiées adaptées à  
un travail en  
autonomie

Élaborer et planifier  
des activités qui  
tiennent compte de  
l'âge et de la capacité  
d'attention des enfants

Communiquer



## Proposer des activités diversifiées adaptées à un travail en autonomie



- Veiller à donner principalement des travaux que les enfants peuvent réaliser en **autonomie** ou avec un minimum d'explication ou de surveillance.
- Prioriser **le renforcement des apprentissages** passés et en cours sur des notions déjà vues en classe.
- Proposer également **des jeux et autres activités ludiques** et pas uniquement des exercices « scolaires ».
- Fournir aux élèves des **documents et des consignes claires** et prévoir des **aides**.
- Éviter** les exercices « **évaluatifs** ».
- Prioriser les activités où les enfants ne sont **pas exposés trop longtemps aux écrans**.



Élaborer et planifier des activités qui tiennent compte de l'âge et de la capacité d'attention des enfants



- Pour les enfants les plus jeunes, privilégier des temps courts
- Proposer une journée rythmée et équilibrée en alternant activités « sollicitantes » et situations plus ludiques
- Installer une régularité et un étalement des activités sur la journée ou sur la semaine selon les activités proposées.
- Planifier des activités en tentant de respecter un certain équilibre entre les domaines d'apprentissages.

Le temps de l'école (6h par jour) n'est pas transférable à la maison.



# Communiquer



- Prendre en compte les **inégalités d'accès aux ressources numériques**
- Indiquer **clairement aux familles les modalités de communication** prévues par l'équipe pédagogique.
- Rassurer** les familles
- Proposer un **retour** sur les productions des élèves en fonction des demandes et **valoriser** les travaux réalisés.
- Répondre** aux sollicitations des parents